

PIERRE FILLION

Il est principalement responsable de rédiger et mettre en œuvre les différentes stratégies, tactiques, plans d'action et projets structurants dans un but ultime d'améliorer le positionnement concurrentiel et le niveau de compétitivité des industries et des manufacturiers dans les secteurs des plastiques et des composites. En cours de réalisation d'un doctorat à l'université de Sherbrooke en innovation des organisations. Détenteur d'une Maîtrise pour cadres en gestion de la technologie et d'un Baccalauréat en administration des affaires. Détenteur du titre professionnel d'Administrateur Agréé (Adm.A.) de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec.

Il débute sa carrière au sein de la Défense nationale et par la suite, il travaillera pour le sous-ministre de Revenu Canada à Ottawa sur divers projets spéciaux et avec la division centrale des crédits d'impôt à la recherche et développement. Il poursuivra sa carrière avec le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches du Canada à Montréal pour une période de 10 ans.

Par la suite, il assumera successivement le poste de Directeur à l'Association de la recherche industrielle du Québec (ADRIQ), de Directeur général à l'Association canadienne de l'industrie des plastiques – Direction régionale du Québec (ACIP Québec), de Directeur exécutif à Compétitivité Québec et actuellement de Directeur général à la FÉPAC (Fédération des plastiques et alliances composites).

Il possède une solide expérience et une excellente connaissance de l'infrastructure d'innovation canadienne et est impliqué activement au sein du milieu technologique québécois pour positionner le Québec sur la scène internationale.

Innovation des modèles d'affaires

Pierre Fillion, FEPAC, Canada

La crise financière mondiale marque le point de départ d'un renouveau des sociétés industrialisées. Le développement durable et les prérogatives environnementales obligeront les industries à revoir leur structure et leurs pratiques d'affaires.

Le paradigme de la consommation ÉCOhérente obligera les entreprises à revoir l'ensemble de leurs activités manufacturières à partir de la conception des produits, la fabrication responsable, en passant par la commercialisation adaptée, le LEAN consommation et la valorisation des matériaux en fin de cycle de vie.

On peut innover de quatre façons :

- Produit et/ou services
- Processus
- Technologie
- Modèle d'affaires.

L'innovation des modèles d'affaires est un passage obligatoire pour s'aligner sur les nouvelles opportunités d'affaires en ligne avec le cadre de référence du développement durable.